

## Projet de Conseil supérieur des communautés marocaines résidant à l'étranger

# Un travail de réflexion préalable

Où en est le projet de Conseil supérieur des communautés marocaines résidant à l'étranger dont la mise en forme a été confiée le 6 novembre 2006, par SM le Roi Mohamed VI au Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH), institution nationale indépendante et pluraliste ?

En application des directives royales et afin de nourrir sa réflexion, le CCDH a élaboré un programme de travail qui inclut notamment l'organisation d'ateliers thématiques sur les principales problématiques que soulève l'émigration, l'ouverture d'un site Internet, l'organisation de consultations directes dans les pays de résidence, une consultation par questionnaire aux acteurs associatifs, personnalités et chercheurs, actifs au sein des diverses communautés marocaines, etc.

Ce programme de travail vise à établir un diagnostic aussi rigoureux que possible des dynamiques et réalités migratoires marocaines afin que la composition du futur Conseil, ses missions et son mode de fonctionnement soient en adéquation avec ces réalités et répondent à deux objectifs stratégiques : défendre les intérêts des popula-

tions marocaines installées à l'étranger et amplifier leur contribution au développement démocratique du pays. A cette fin, un groupe de réflexion a été constitué et a tenu plusieurs réunions. Parallèlement à diverses autres démarches menées aussi bien au Maroc que dans les pays de résidence, une série de trois ateliers thématiques ont ainsi été programmés à partir du mois de février. Ces ateliers, regroupant chaque fois une centaine de participants, sont consacrés aux principales problématiques de l'émigration et savoir «Citoyenneté et participation» ; «Contribution des émigrés au développement humain du Maroc» ; «Cultures, identités et religion». Le premier atelier s'est tenu à Rabat les 17 et 18 février 2007. Le dernier aura lieu à Casablanca les 28 et 29 avril prochains (Voir article ci-après). Au terme de ce processus programmé pour s'achever fin mai, le CCDH, qui a mis en place un secrétariat exclusivement dédié au suivi de ce programme de travail, s'emploiera à rédiger l'avis qui sera soumis, après délibération de ses organes et membres, à Sa Majesté le Roi Mohamed VI.

## Comment aborder Des identités marocaines en mutation ?

Après «Citoyenneté et participation» ; «Contribution des émigrés au développement humain du Maroc» ; le CCDH s'apprête à diriger, les 28 et 29 avril prochains à Casablanca, une réflexion sur les conceptions des communautés émigrées en matière de «Cultures, identités et religion» et ce dans le cadre des recherches menées dans le but d'émettre un avis sur la forme, le rôle et les prérogatives du futur Conseil supérieur des communautés marocaines résidant à l'étranger. Le document ci-après explique comment le CCDH se prépare à aborder cette tâche.

« Dans le domaine de l'immigration, si les attentes et les besoins fondamentaux des Marocains à l'étranger, tels l'éducation, le logement, la santé, relèvent avant tout de la compétence et de la responsabilité des Etats des pays de résidence, les domaines identitaire et culturel peuvent quant à eux constituer un champ d'intérêt réciproque entre les migrants et leur pays d'origine (Etat et société). Ils pourraient même être un domaine de choix pour une action politique menée par des institutions marocaines en faveur des Marocains à l'étranger. Se posent cependant deux questions importantes : dans quelle mesure l'intervention de l'Etat ou de ces institutions à l'égard des migrants dans le domaine culturel est-elle possible ? Et si tel est le cas, dans quelle mesure une politique publique

marocaine dans ce domaine est-elle souhaitable ? Pour autant, l'objectif du séminaire est avant tout pragmatique : il n'est pas tant question de légitimer ou de délégitimer une action publique de l'Etat marocain à l'égard de ses migrants, que d'en explorer les modalités, l'ampleur et les objectifs.

Des «cultures d'origine» réinventées...

Une politique publique à l'égard des ressortissants marocains à l'étranger pourrait s'articuler pour l'essentiel autour des enjeux et des besoins symboliques de ces migrants et de leurs descendants, et de leur attachement à « leur culture d'origine ». Les préoccupations identitaires - religieuses, ethniques, linguistiques, etc. - ne trouvent en effet pas toujours un espace d'expression et de reconnaissance suffisant dans la société d'origine ou dans les sociétés d'accueil. Dans les sociétés de résidence, « la culture d'origine » est souvent interprétée et réinventée par les migrants et leurs descendants en fonction de leurs conditions d'existence et des contextes spécifiques dans lesquels ils vivent. Ces processus peuvent tout autant mettre en valeur ou remettre en cause les intérêts du Maroc et son image à l'étranger. Le séminaire devra mettre en évidence les différentes modalités d'attachement qui existent, et celles qu'une action publique pourrait encourager et favoriser.

Il s'intéressera également aux formes d'expression culturelle qui émergent au sein de ces populations et qui peuvent enrichir le patrimoine national. Dresser un état des lieux des pratiques

Le terme de culture est utilisé ici autant pour désigner des productions littéraires ou artistiques, que des pratiques culturelles comprenant l'univers des représentations, des croyances et des pratiques religieuses. Il sera en outre question de notions telles que la « marocanité » comme entité donnée au-delà des frontières et « par-delà le temps » (quelles sont les implications culturelles et identitaires de la notion « d'allégeance perpétuelle » ? par exemple), et des modalités de sa construction, de sa transmission et de son renouvellement, notamment avec la participation des Marocains vivant à l'étranger. Bien que l'expression religieuse de l'immigration marocaine soit multiple et que l'attachement religieux ait des degrés variables en fonction des individus et des groupes sociaux, l'Islam apparaît de plus en plus dans les pays de résidence comme un élément constitutif de l'identité marocaine et une préoccupation des acteurs publics de ces pays. Là encore, il s'agira de dresser un état des lieux des pratiques culturelles des Marocains à l'étranger, de leurs attentes et besoins à l'égard de leur pays d'origine, et tout autant de s'interroger sur ce raccourci qui peut parfois s'opérer

entre être Marocain et être musulman.

Quatre ateliers pour répondre à une infinité de questions

L'un des objectifs du séminaire sera enfin de faire le bilan de l'action publique menée par les différents gouvernements marocains à l'égard de leurs ressortissants à l'étranger : enseignement de la langue et de « la culture d'origine », envoi d'imams, soutien à des mouvements associatifs et à des actions culturelles et culturelles dans les pays d'accueil, chaînes satellitaires et programmes spécifiques pour les Marocains vivant à l'étranger, etc. Le programme du séminaire devra prendre en compte à la fois les modalités de création, de diffusion et de consommation de biens culturels et s'organisera autour des ateliers suivants :

- Religion : pratiques et attentes
- Langues et identités
- Arts et lettres
- Médias et communication

La séance plénière finale sera consacrée à un débat ouvert autour d'une stratégie politique dans le domaine culturel, avec des créateurs, des responsables politiques et des acteurs de la société civile actifs ou reconnus pour leurs actions et leur apport dans le domaine. L'objectif de cette séance sera de s'interroger autant sur la forme que sur le contenu d'une telle politique.»

**BNI-TECH**  
Services Informatiques et Formation

**INFORMATIQUE**

- Conseil et proposition de solutions
- Installation de matériel et logiciel
- Installation de réseaux
- Réparation
- Configuration et mise à jour
- Développement des bases de données

**FORMATION** (Débutant, Intermédiaire et avancé)

- Autocad
- Photoshop (débutant)
- Cours de doigté (Dactylographie)
- Word
- Excel
- PowerPoint
- Outlook
- Internet

Evaluation gratuite

Cours offerts également les fins de semaine

Contact : Bahija Touili  
3300, boul. Rosemont • Bureau 226 • Montréal  
514-509-6554 • Cell. : 514-585-8969

## École de conduite AMEL

« Votre sécurité avant tout »

\* Reconnue par la SAAQ  
\* Professeurs expérimentés et certifiés

Tél.: 514-729-6330

3300, Boul. Rosemont #225, Montréal  
Coin St-Michel. Bus 67 ou 197